Fiche technique
25.09.2026

Oleate 20

Insecticide biologique

Description du produit en bref
Insecticide biologique avec action de contact contre les pucerons, les acariens tétranyques et les mouches blanches dans les cultures de baies, les grandes cultures, les cultures maraîchères, les cultures ornementales et en arboriculture.

Matières actives
18.6% acides gras (186 g/l)

Formulation
Suspension concentrée SC

Numéro d'homologation
W-5761

Mode d'action
Oleate 20 avec la matière active Oleate de sodium est un insecticide de contact. Pour obtenir une efficacité optimale il est important de bien mouiller les plantes traitées de tous les côtés y compris le dessous des feuilles. Oleate 20 empêche la respiration des pucerons, acariens et mouches blanches.

Utilisation Arboriculture
Fruits à noyaux
Dosage: 1,5 – 3% (max. 48 l/ha) contre les pucerons et les acariens tétranyques. Délai d'attente 3 semaines. Le dosage indiqué s'applique à un volume de haie foliaire de 10 000 m³ par ha. Une concentration de 2,5% est recommandée (5 l dans 200 l d'eau).

Fruits à pépins
Dosage: 1,5 – 3% (max. 48 l/ha) contre les pucerons et les acariens tétranyques. Délai d'attente 3 semaines. Le dosage indiqué s'applique à un volume de haie foliaire de 10 000 m³ par ha. Une concentration de 2,5% est recommandée (5 l dans 200 l d'eau).

Utilisation Cultures de baies
Espèces de Ribes
Dosage: 1,5 – 3% (max. 30 l/ha) contre les pucerons et les acariens tétranyques. Délai d'attente 1 semaine. Le dosage indiqué se réfère au stade ≪mise à fruits (50 – 90% des inflorescences ont des fruits visibles)≫; traitement avec une quantité standard de bouillie de 1000 l/ha. Une concentration de 2,5% est recomman dée (5 l dans 200 l d'eau).

Fraises
Dosage: 1,5 – 3% (max. 30 l/ha) contre les pucerons et les acariens tétranyques. Délai d'attente 1 semaine. Le dosage indiqué se réfère au stade ≪pleine floraison≫ et ≪début de la coloration rouge des fruits≫, 4 plants par m²; traitement avec une quantité standard de bouillie de 1000 l/ha. Une concentration de 2,5% est recommandée (5 l dans 200 l d'eau).

Framboises
Dosage: 1,5 – 3% (max. 30 l/ha) contre les pucerons et les acariens tétranyques. Délai d'attente 1 semaine. Pour les framboises d'été, le dosage indiqué se réfère au stade ≪début de la floraison jusqu'à 50% de fleurs ouvertes≫; traitement avec une quantité standard de bouillie de 1000 l/ha. Pour les framboises d'automne, le dosage indiqué se réfère aux haies d'une hauteur comprise entre 150 et 170 cm; traitement avec une quantité standard de

bouillie de 1000 l/ha. Une concen tration de 2,5% est recommandée (5 l dans 200 l d'eau).

Grand sureau

Dosage: 1,5 – 3% (max. 30 l/ha) contre les pucerons et les acariens tétranyques. Délai d'attente 1 semaine. Une concentration de 2,5% est recommandée (5 l dans 200 l d'eau).

Mini-Kiwi (Kiwaï)

Dosage: 1,5 – 3% (max. 30 l/ha) contre les pucerons et les acariens tétranyques. Délai d'attente 1 semaine. Une concentration de 2,5% est recommandée (5 l dans 200 l d'eau).

Mûres

Dosage: 1,5 – 3% (max. 30 l/ha) contre les pucerons et les acariens tétranyques. Délai d'attente 1 semaine. Pour les mûres, le dosage indiqué se réfère au stade «début de la floraison jusqu'à 50% de fleurs ouvertes»; traitement avec une quantité standard de bouillie de 1000 l/ha. Une concentration de 2,5% est recomman dée (5 l dans 200 l d'eau).

Myrtilles

osage: 1,5 – 3% (max. 30 l/ha) contre les pucerons et les acariens tétranyques. Délai d'attente 1 semaine. Le dosage indiqué se réfère au stade «mise à fruits (50 – 90% des inflorescences ont des fruits visibles)»; traitement avec une quantité standard de bouillie de 1000 l/ha. Une concentration de 2,5% est recomman dée (5 l dans 200 l d'eau).

Utilisation Cultures maraîchères

Cultures maraîchères en général

Dosage: 1,5 – 3% (max. 30 l/ha) contre les pucerons et les acariens tétranyques. Délai d'attente 1 semaine. Une concentration de 2,5% est recommandée (5 l dans 200 l d'eau).

Utilisation Cultures ornementales

Arbres et arbustes (hors forêt)

Dosage: 1,5 – 3% (max. 30 l/ha) contre les pucerons, les mouches blanches et les acariens tétranyques. Une concentration de 2,5% est recommandée (5 l dans 200 l d'eau).

Cultures florales et plantes vertes

Dosage: 1,5 – 3% (max. 30 l/ha) contre les pucerons, les mouches blanches et les acariens tétranyques. Une concentration de 2,5% est recommandée (5 l dans 200 l d'eau). Avant de traiter les plantes ornementales la séléctivité culturale est à tester sur une petite sur face.

Rosiers

Dosage: 1,5 – 3% (max. 30 l/ha) contre les pucerons, les mouches blanches et les acariens tétranyques. Une concentration de 2,5% est recommandée (5 l dans 200 l d'eau).

Restrictions

Préparation de la bouillie: Porter des gants de protection + des lunettes de protection ou une visière.

Miscibilité

Pas de mélanges sont préconisés car Oleate 20 est appliqué avec des grosses quantités de bouillie. Si nécéssaire demandez du conseil auprès de notre service technique.

Production sous label et PI

Il faut tenir compte des lignes directrices PI (PER) et des indications des productions sous LABEL. Produit autorisé en culture biologique selon liste officielle du FiBL!

Conditions climatiques

Lors de températures élevées (max. journalier 20°C) et pour les traitements dans les serres il est conseillé de traiter le soir lorsque les températures baissent. Pour obtenir une bonne efficacité, il ne devrait pas pleuvoir pendant 4 heures qui suivent l'application.

Important à savoir

Bien mouiller les plantes car Oleate 20 agit uniquement par contact direct.

Indications de risques particuliers et conseils de prudence

Pour une utilisation conforme des produits, seules les indications du mode d'emploi sur/ou joint à l'emballage font foi.

Stockage

Stocker le produit à l'abri du gel, au frais et au sec. Bien refermer les emballages entamés. Tenir hors de

portée des enfants. Tenir à l'écart des aliments et des fourrages.

Restes et emballages vides

Ne pas réutiliser les emballages vides et les remettre non nettoyés au service de ramassage des ordures. Déposer les résidus dans une déchetterie communale, un centre collecteur pour déchets spéciaux ou dans les points de vente de ces produits.

Indications pour l'acheteur

Nous garantissons que la composition du produit dans son emballage d'origine fermé, correspond aux indications mentionnées sur les étiquettes. Nous déclinons toute responsabilité pour des conséquences directes ou indirectes liées à un entreposage ou à une application non conforme aux recommandations légales, à une mauvaise qualité d'application ou au non-respect des bonnes pratiques agronomiques. De nombreux facteurs, spécialement les particularités régionales, comme par exemple la structure du sol, les variétés et les conditions climatiques peuvent avoir une incidence négative sur l'efficacité souhaitée du produit, voire même aboutir à des dégâts sur les plantes cultivées traitées. Pour des préjudices de cet ordre, nous déclinons toute responsabilité.

Mention d'avertissement

DANGER

Phrases H

H226 Liquide et vapeurs inflammables. **H315** Provoque une irritation cutanée. **H319** Provoque une sévère irritation des yeux. **H335** Peut irriter les voies respiratoires.

Phrases EUH

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Phrases P

SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.
P102 À conserver hors de portée des enfants.
P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. – Ne pas fumer.
P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
P308 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée:
P313 Consulter un médecin.
P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P370+P378 En cas d'incendie: utiliser . . . pour l'extinction.
P501 Éliminer le contenu/récipient en prenant toutes précautions d'usage.

GHS02

GHS07

En cas d'urgence, intoxications

Numéro d'urgence 24h Tox Info Suisse: 145 (depuis l'étranger: +41 44 251 51 51).

Emballage

10 04 87 Emballage simple à 200 l

Emballage

10 04 58 Emballage simple à 5 l
10 04 58 Carton à 4 x 5 l

Contact

Stähler Suisse SA
Henzmannstrasse 17 A
4800 Zofingen

Tél: 062 746 80 00
info@staehler.ch

http://www.staehler.ch